

Convention de partenariat

Entre

La Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère, représentée par André Viola, Président,

A COMPLETER

CC de

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objectif de formaliser le partenariat établi entre les 5 EPCI traversés par la Voie Verte allant de Bram à Lavelanet dénommée « du Canal du Midi à Montségur ». Il s'agit de s'engager à travailler ensemble pour la valorisation touristique de la voie verte qui relie les deux départements de l'Ariège et de l'Aude.

Article 2 – Groupe de travail

Pour assurer le suivi des travaux réalisés par le département de l'Aude entre 2020 et 2023, un groupe de travail s'est constitué associant les élus et techniciens des deux départements et des 5 EPCI. Pour permettre la valorisation touristique de la voie verte, le groupe de travail a immédiatement associé les ADT de l'Aude et de l'Ariège ainsi que les 4 Offices de tourisme intercommunaux. Le groupe de travail est donc constitué d'un représentant de chaque EPCI, technicien ou élu, des offices de tourisme, ADT et Départements de l'Aude et de l'Ariège et de toute personne invitée à y participer.

La création d'une série de panneaux RIS (sur grands mobiliers bois), réalisée par le département de l'Aude, a été travaillée en concertation au sein du groupe de travail. La pose de ces panneaux RIS a débuté en 2022 et s'achèvera en 2023.

Un flyer et une page web ont été créés par l'ADT de l'Aude en concertation avec les membres du groupe de travail, dès le printemps 2022, pour commencer la diffusion des informations à l'occasion de l'ouverture officielle de la voie verte en juillet 2022.

Article 3 – Etude historique

Pour compléter les supports touristiques déjà travaillés, les EPCI ont envisagé la réalisation d'une étude historique sur les territoires traversés par la voie verte. Ces recherches d'archives permettraient de constituer une base de connaissances solides (actuellement inégale selon les territoires et thématiques) pour communiquer sur la voie verte, créer des supports de médiation touristique de toutes natures : ouvrages, panneaux, flyers, site internet, application mobile...

- Proposition de recherche par Éric Fabre, Maître de Conférences des Universités, habilité à diriger des recherches en histoire moderne et contemporaine. Son temps de travail étant rémunéré par l'université, le coût restant à la charges des Intercommunalités correspondra

aux frais de déplacement/hébergement, qui seront facturés par l'Association « CRÉER » (Culture & Recherche – Étude des Espaces Ruraux)

- Proposition de scénario : vers 1910, un père érudit revient au pays avec sa fille et lui raconte ce qu'ils voient depuis le train lors de son voyage de retour.
- Proposition de mise en œuvre : tous les textes seront rassemblés dans un ouvrage que nous pourrions intituler « Guide historique à l'usage du promeneur sur la Voie Verte ». Des panneaux d'interprétation pourront être conçus par Eric Fabre et le graphiste de l'association « CRÉER » pour évoquer les thèmes retenus et les valoriser le long de la voie verte. Le cas échéant, une convention sera proposée pour la mise en œuvre de ces panneaux.

Article 4 – Publication d'un ouvrage

Les 5 EPCI s'engagent à conventionner séparément avec l'association « CREER ». Chaque convention déterminera le contenu et le volume des recherches à réaliser ou des synthèses historiques à faire sur la base de connaissances déjà acquises.

Pour partager avec le grand public l'intégralité des recherches/synthèses réalisées, les 5 EPCI ou leurs représentants par délégation, s'engagent à publier l'ouvrage rédigé par Eric Fabre et à assurer sa diffusion la plus large possible.

Article 5 – Durée

La durée de la présente convention est ajustée à la durée prévisionnelle de l'étude, prévue sur 3 ans à partir de sa date de signature. Elle sera renouvelable une fois par tacite reconduction.

Il est précisé que des fiches thématiques seront livrées par Eric Fabre au fur et à mesure de l'avancée des recherches, pour permettre de communiquer sur l'étude et sur son avancement, en interne et auprès du public, en attendant la livraison du guide complet.